



Le 8 mars 2019, la CGT Agri, le Snetap-FSU, et SUD rural territoires, appellent à une journée de mobilisation, pour faire avancer les droits des femmes.



**Rendez vous à Paris
15h40, Place de la République**

Droits des femmes au MAA, comme ailleurs, sortir de l'anecdotique

Que fait le MAA pour l'égalité ?

Comme ailleurs, il renonce, et se cantonne à mener des politiques d'affichage, telle la labellisation qui préconise par exemple des mesures pour la garde d'enfants. Une mesure qui, présentée ainsi, entretient le stéréotype de la responsabilité des femmes sur la parentalité. Car dans une société d'équilibre, la garde d'enfants devrait être une préoccupation pour tous les parents, indépendamment de leur sexe !

Ou encore On peut aussi citer le télétravail, considéré comme une avancée pour les femmes car elles peuvent alors « concilier vie professionnelle et vie familiale » ! Au MAA, la majorité des télétravailleurs sont des télétravailleuses de catégorie A. Et oui, il ne faudrait pas que les ambitions de carrière des femmes nuisent à leur devoir maternel !

Alors arrêtons de nous laisser endormir par les pseudos cellules d'écoute, sortons de l'incantation, et exigeons de réelles dispositions pour corriger les inégalités.

Non, les femmes ne veulent pas de mesurette pour pallier les impacts de l'infériorisation. Elles veulent l'égalité réelle.

Mais pour y arriver, il va falloir continuer à lutter, toutes et tous ensemble, jusqu'à la victoire.



Le 8 mars 2019, la CGT Agri, le Snetap-FSU, et SUD rural territoires, appellent à une journée de mobilisation, pour faire avancer les droits des femmes.



**Rendez vous à Paris
15h40, Place de la République**

Droits des femmes au MAA, comme ailleurs, sortir de l'anecdotique

Que fait le MAA pour l'égalité ?

Comme ailleurs, il renonce, et se cantonne à mener des politiques d'affichage, telle la labellisation qui préconise par exemple des mesures pour la garde d'enfants. Une mesure qui, présentée ainsi, entretient le stéréotype de la responsabilité des femmes sur la parentalité. Car dans une société d'équilibre, la garde d'enfants devrait être une préoccupation pour tous les parents, indépendamment de leur sexe !

Ou encore On peut aussi citer le télétravail, considéré comme une avancée pour les femmes car elles peuvent alors « concilier vie professionnelle et vie familiale » ! Au MAA, la majorité des télétravailleurs sont des télétravailleuses de catégorie A. Et oui, il ne faudrait pas que les ambitions de carrière des femmes nuisent à leur devoir maternel !

Alors arrêtons de nous laisser endormir par les pseudos cellules d'écoute, sortons de l'incantation, et exigeons de réelles dispositions pour corriger les inégalités.

Non, les femmes ne veulent pas de mesurette pour pallier les impacts de l'infériorisation. Elles veulent l'égalité réelle.

Mais pour y arriver, il va falloir continuer à lutter, toutes et tous ensemble, jusqu'à la victoire.